

*Questions orales***QUESTIONS ORALES***[Traduction]***LES FINANCES****LES TAUX D'INTÉRÊT—L'INCIDENCE SUR LE CHÔMAGE**

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Finances, je pose ma question au ministre d'État chargé des Finances. Peut-il me dire si, à son avis, il est illogique, du point de vue de la politique gouvernementale, de s'efforcer, d'une part, de créer des emplois et, d'autre part, de maintenir des taux d'intérêt élevés dans notre pays? En effet, il ne faut pas oublier que chaque fois que le taux préférentiel augmente de 1 p. 100, cela représente la perte de 25,000 emplois au Canada. Cela revient à mettre à la rue, d'un seul coup tous les travailleurs de British Columbia Packers Limited, ou de Campbell Soup Company Ltd., de Canadian Tire Corp., de Coca-Cola Ltd., de Dome Petroleum, de McCain Foods Limited et de McDonnell Douglas Canada Ltd. Comment le ministre peut-il justifier cette politique de taux d'intérêt?

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, personne ne se réjouit de la hausse des taux d'intérêt, ni de ce côté-ci de la Chambre ni, j'en suis sûr, dans le parti du député. Personne n'approuve la hausse des taux d'intérêt, mais le député d'en face doit bien comprendre que les taux en vigueur au Canada dépendent directement de ceux des États-Unis.

Le député sait très bien qu'aux États-Unis, les taux d'intérêt augmentent depuis quelques mois, et ce, pour deux raisons: l'importance du déficit et celle des emprunts du gouvernement américain, combinés à la relance économique. Ces facteurs ont influé sur le loyer de l'argent, ce qui a provoqué une montée des taux d'intérêt aux États-Unis. Dans ces conditions, étant donné que le marché financier fonctionne librement entre le Canada et les États-Unis, ou entre l'Europe et les États-Unis, les capitaux circulent du Canada ou d'Europe de l'Ouest vers les États-Unis en quête des meilleurs rendements. Dans ces conditions, le Canada—comme l'Allemagne d'ailleurs, cette semaine—a le choix entre deux solutions: ou bien laisser les taux d'intérêt augmenter pour s'aligner sur ceux des États-Unis, ou laisser dévaluer le dollar.

La Banque du Canada s'est efforcée d'atténuer les fluctuations, mais l'enjeu essentiel...

M. Nielsen: Ça suffit!

M. MacLaren: ... qui se pose en matière de gestion économique au Canada et dans les pays d'Europe, voire dans tous les pays industrialisés, c'est la situation des taux d'intérêt américains, qui ont augmenté.

LES PROPOS ATTRIBUÉS AU MINISTRE DE LA JUSTICE—LES TAUX DE CHÔMAGE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Encore une fois, monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Finances. Il a sans doute vu Iona et les sept nains en route vers

le congrès libéral. Il a sans doute remarqué que quelques-uns des nains ont fait des déclarations. Par exemple, le ministre de la Justice, parfois surnommé «l'endormi», a dit ceci:

Au fond, nous savons tous comment stimuler l'économie pour créer des emplois.

Le ministre dirait-il à la Chambre s'il a consulté le ministre de la Justice qui semble avoir réponse à tout?

Deuxièmement, au sujet de son allusion aux Américains, dirait-il à la Chambre pourquoi leur taux de chômage est de 7.8 p. 100, alors que le nôtre fait 442,000 chômeurs canadiens de plus que s'il était le même qu'aux États-Unis?

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, la réponse à la première question du député est non. En réponse à sa deuxième question, nous créons des emplois à un rythme plus rapide que les Américains.

M. Oberle: Vous voulez dire que nous recyclons les emplois plus rapidement.

● (1420)

M. MacLaren: Chose certaine, et le député devrait le savoir, depuis un an nous n'avons jamais créé autant d'emplois au Canada. De plus, la croissance de notre main-d'œuvre dépasse celle de presque n'importe quel autre pays industrialisé. En d'autres termes, le nombre des nouveaux arrivants sur le marché du travail a été supérieur aux emplois créés. Fait à noter, les programmes du gouvernement en vue de créer directement des emplois ou de favoriser la création d'emplois dans le secteur privé ont créé des emplois à un taux sans précédent.

LA COMPARAISON DES TAUX D'INTÉRÊT

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il nous dire pourquoi les taux d'intérêt en Allemagne, au Japon, au Royaume-Uni et en Suisse ne dépassent pas 8 p. 100, alors que nous devons supporter un taux de 12 p. 100 qui continue à monter? De plus, s'il n'a pas consulté le ministre de la Justice, pourrait-il nous dire s'il a demandé à un des autres nains, surnommé «timide» ou John Turner, pourquoi il a semé, de 1972 à 1976, la mauvaise herbe que le gouvernement récolte aujourd'hui?

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, le député devrait savoir que le taux préférentiel au Canada est toujours inférieur d'un demi-point à celui des États-Unis. Nous avons maintenu, ces derniers mois, un écart considérable entre notre taux et celui des États-Unis. Le député a parlé de l'Allemagne. S'il examinait les faits, il verrait que la Banque centrale de ce pays a reconnu il n'y a pas très longtemps que les taux d'intérêt en Allemagne devaient vraisemblablement augmenter à cause de la situation qui existe aux États-Unis.